

Assemblée Générale du 6 Février 1921

L'Assemblée générale de la Société historique algérienne a eu lieu le 6 février 1921 au Musée de Mustapha sous la présidence de M. Paysant.

Après une allocution du Président, qui profite de l'hospitalité gracieusement accordée à la Société par M. Marçais, pour faire l'historique sommaire du Musée, lecture est donnée du rapport du Secrétaire général sur l'activité de la Société historique durant l'année 1920 et du compte-rendu du Trésorier.

Ces deux rapports sont approuvés par l'Assemblée.

Le président exprime ensuite les regrets causés à la Société par la disparition d'un de ses vice-présidents, le Dr E. Vidal. Il propose, aux suffrages de l'Assemblée, pour occuper la place vacante, le général Hanoteau. Ce choix est ratifié à l'unanimité et le général Hanoteau est invité à prendre place au Bureau.

Plusieurs membres de l'Assemblée expriment le désir qu'une propagande active soit faite pour mettre davantage le public au courant des travaux de la Société et attirer ainsi de nouvelles adhésions.

Après un échange de vues sur ce sujet, la séance est levée à 10 h. 30.

Rapport sur la situation morale de la Société Historique Algérienne, pendant l'année 1920.

MESDAMES, MESSIEURS,

Une année vient encore de s'ajouter à l'âge déjà respectable de la Société Historique Algérienne, sans rien lui enlever pourtant de sa vitalité. Son activité n'a pas été moindre, en 1920 qu'en 1919. Nous avons quelque droit de nous en féliciter. La crise économique que nous traversons a rendu précaire l'existence de bien des Sociétés savantes. Le caractère désintéressé de leurs travaux n'est pas de nature à les recommander à l'attention du public ; quelques-unes ont dû, faute de ressources, interrompre leurs publications et attendent, pour les reprendre, des jours meilleurs. Nous n'avons pas été réduits à d'aussi fâcheuses extrémités ; nous avons, au contraire, poursuivi, dans la mesure de nos moyens la tâche que s'est assignée notre Compagnie.

Cet heureux résultat, nous le devons, avant tout à la fidélité de nos collègues qui, malgré les difficultés de l'heure présente, ont tenu à nous apporter, comme par le passé, le concours de leurs cotisations et de leur sympathie. Sans doute nous avons eu le regret de voir disparaître plusieurs d'entre eux, notamment l'un de nos vice-présidents, le docteur Vidal, dont M. Paysant vous rappelait tout à l'heure les qualités brillantes et le dévouement aux intérêts de la Société. Mais les vides causés par les morts et les démissions ont été comblés par des adhésions nouvelles, qui, maintiennent le chiffre de nos sociétaires aux environs de 130.

Parmi ces nouveaux membres, nous enregistrons avec une légitime satisfaction les noms de personnalités oranaises, constantinoises, tunisiennes et marocaines. C'est pour nous une preuve de la haute estime où est tenue, dans toutes les parties de la France nord-africaine, la Société Historique Algérienne. C'est aussi l'indice qu'elle doit devenir, à côté des sociétés locales, dont elle encouragera les initiatives et coordonnera les travaux, le centre et le foyer, je dirais presque, si le mot ne paraissait trop ambitieux, l'Institut des sciences historiques et philologiques de l'Afrique du Nord.

Il nous appartient, d'ailleurs de hâter la réalisation de ces

espérances, en indiquant le chemin à ceux qui cherchent leur voie, en sollicitant par une propagande incessante les bonnes volontés hésitantes.

- L'augmentation du nombre de nos sociétaires, s'impose, on ne saurait trop le répéter, comme une nécessité urgente. L'autorité morale de la Société ne peut que gagner à l'accroissement du nombre de ses membres ; son existence et son fonctionnement en seront plus régulièrement assurés. Il peut être flatteur pour chacun de nos collègues de penser, en son for intérieur, qu'il fait partie d'une élite, d'autant plus distinguée qu'elle est plus restreinte ; il est moins agréable pour ceux auxquels vous avez confié le soin de gérer vos affaires, de se demander chaque année comment ils parviendront à équilibrer le budget. Nous n'étions pas sans éprouver quelque inquiétude à cet égard au début de l'année passée. La libéralité du Gouvernement général et celle du Conseil de l'Université d'Alger nous ont fort heureusement tirés d'embarras. Les subventions importantes qu'ils ont bien voulu nous accorder et dont nous leur exprimons, ici, publiquement, toute notre gratitude, jointes à l'esprit de rigoureuse économie dont notre trésorier ne consent point à se départir, nous ont permis de couvrir toutes nos dépenses et même d'envisager l'exercice qui commence, avec tranquillité.

La politique d'économie, si elle est commandée par les circonstances, ne va pas, toutefois, sans inconvénients. Elle nous a imposé l'obligation, puisque nous nous refusons à augmenter nos ressources en élevant le taux des cotisations, de restreindre le nombre et l'importance de nos publications. La *Revue Africaine* a donc été réduite à 2 fascicules au lieu de 4 et le nombre de pages ramené de 528 à 424. Cette diminution est certes beaucoup moins considérable que celle qu'ont subie d'autres périodiques. Nous regrettons pourtant d'avoir été contraints à une mesure de ce genre, car nous disposions d'une matière abondante et variée et la publication d'articles importants s'est trouvée retardée. Cette mesure, d'ailleurs, n'est que transitoire. La situation paraît déjà sensiblement améliorée. La baisse du prix du papier et les conditions actuelles de l'impression, nous laissent entrevoir, en attendant le retour à la périodicité trimestrielle, la possibilité de donner, en 1921, trois fascicules au lieu de deux. Peut-être, pourrions-nous aussi réaliser un projet depuis longtemps à l'étude : la publication de la *Table de*

la Revue pour la période 1882-1914, L'absence de tout répertoire pour cette période fait perdre aux travailleurs un temps précieux, et les empêche de tirer parti des renseignements de toute nature, épars dans des fascicules qu'ils ne se résignent guère à feuilleter page par page. La publication de cette Table, établie avec une conscience extrême par M. Bévia, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine, rendra, nous n'en doutons pas, les plus grands services.

La Société Historique ne perd donc pas de vue le but que lui ont assigné ses fondateurs et ne s'écarte pas des voies qu'ils lui ont tracées. Elle est et entend rester une Société savante ; elle veut grouper tous ceux qui s'intéressent au passé de l'Afrique, et leur fournir les moyens de porter à la connaissance du public les résultats de leurs recherches. Mais elle désire aussi faciliter à ses membres les moyens de se rencontrer, de se connaître, d'échanger dans des causeries sans prétention, leurs vues et leurs idées. C'est ainsi que l'Assemblée générale de l'an dernier a été suivie d'une visite du Musée des Antiquités, où M. Carcopino nous a présenté d'une façon aussi érudite qu'agréable ses dernières acquisitions épigraphiques et artistiques. Dans quelques instants nous allons parcourir sous la conduite de M. Marçais, le plus aimable et le plus compétent des guides, les collections d'art indigène. Nous espérons pouvoir, au cours de l'année, organiser d'autres réunions de ce genre. Elles procureront à ceux qui y participeront, l'occasion de préciser et de compléter leurs connaissances ; elles contribueront aussi, nous en sommes convaincus, à resserrer les liens de solidarité amicale qui doivent unir entre eux les membres d'une même Société.

Le Secrétaire général,
GEORGES YVER.

Rapport du Trésorier

Les comptes de l'année 1920 se résument de la manière suivante :

Recettes :

Subvention du Gouvernement général.....	1.000 »	
Subvention de l'Université d'Alger.....	1.500 »	
Cotisations (frais de poste déduits).....	1.673 70	
Vente de numéros.....	39 »	
Revenus de portefeuille et intérêts de fonds placés.....	153 52	
Obligation sortie au tirage et remboursée..	501 85	
Obligation entrée en portefeuille.....	492 95	
Total.....	<u>5.361 02</u>	5.361 02

Dépenses :

Frais d'impression.....	3.267 50	
Frais de tirages à part.....	176 »	
Impressions diverses.....	37 »	
Frais d'envoi des numéros.....	52 80	
Frais de correspondance.....	30 85	
Timbres quittance.....	12 40	
Frais de bureau, de banque et divers....	24 40	
Frais de recouvrement.....	25 90	
Frais de personnel.....	25 »	
Valeur en écritures de l'obligation sortie .	465 50	
Achat d'une obligation du Crédit National.	492 95	
Total.....	<u>4.605 30</u>	4.605 30
D'où excédent de recettes.....		<u>755 72</u>

La situation de caisse et de portefeuille s'établit dès lors comme suit :

En caisse au 1^{er} janvier 1920 :

Numéraire.....	1.306 64	
Portefeuille.....	3.730 20	
	<u>5.136 84</u>	
Recettes de l'année.....	5.361 02	
	<u>10.497 86</u>	
Dépenses de l'année.....	4.605 30	
	<u>5.892 56</u>	
Excédent au 1 ^{er} janvier 1921.....	5.892 56	
se décomposant en :		
Numéraire.....	2.134 91	
Portefeuille.....	3.757 65	
	<u>5.892 56</u>	

La situation est donc meilleure que l'année dernière. Il en est de même du nombre des membres de la Société qui est passé, entrées et sorties par décès ou démissions comprises, de 125 à 137, soit un gain de 12 unités, qui sont dues en particulier aux efforts dévoués de nos amis de Tunisie et du Maroc. Mais il faut observer, une fois de plus, que la valeur de nos cotisations (1.644 fr. brut) n'assure même pas moitié des frais d'impression des deux numéros de la *Revue* que nous avons publiés en 1920, et que les subventions du Gouvernement Général et de l'Université nous permettent seules de continuer notre œuvre.

Nous espérons néanmoins, grâce à la gestion prudente de la Société, qui nous a permis en 1920 de parer à l'augmentation prévue des frais d'impression tout en gardant par devers nous quelques ressources, et sans augmenter le prix de notre cotisation pouvoir cette année accroître l'importance, déjà respectable, de nos ressources.

Nous proposons en conséquence à votre adhésion le projet de budget suivant pour 1921 :

Recettes :

Solde en caisse à ce jour.....	2.100 »	
Cotisations.....	1.700 »	
Subventions.....	2.000 »	
Divers.....	200 »	
Total.....	<u>6.000</u> »	ci. 6.000 »

Dépenses :

Frais d'impression (2 numéros)....	3.500 »	
Table.....	1.500 »	
Divers.....	500 »	
Total.....	<u>5.500</u> »	ci. 5.500 »
Excédent de recettes.....		<u>550</u> »

Le Trésorier de la Société,
Martial DOUEL.